



Secteurs protection des plantes, grandes cultures,
cultures fourragères

Bulletin grandes cultures et herbages

Bulletin du 8 avril 2011

Les nouveautés par rapport au bulletin précédent (31 mars) sont en rouge.

RESUME

Culture	Stade	Organisme nuisible	Intervention
Céréales	25-31	adventices, verse piétin	Herbicides, régulateurs, fongicide
Colza	53-61	méligèthes	insecticide
Betteraves	00-12	adventices ravageurs	herbicide dès la levée des adventices contrôler à la levée la présence de limaces ou de tipules
Pommes de terre	00	rhizoctone adventices	fongicide à la plantation si seuil dépassé herbicide prélevée
Pois de printemps	14	sitones	insecticide
Tournesol	00	adventices	herbicide en prélevée
Herbage		rumex	herbicide fauche précoce des sursemis

CEREALES

Stade: blé : tallage à 1 noeud; orge : fin-tallage à 1 noeud.

Fumure

Le second apport d'azote sera apporté en début montaison. Les besoins deviennent important à partir du stade épi à 1 cm. Le 2^{ème} apport d'azote est souvent le plus important; dans tous les cas, on ne dépassera pas les 60 à 80 unités d'azote par hectare. Cet apport permet d'assurer la montée à épi et la fertilité des épillets.

Désherbage: (FT 2.34, 2.35)

Bien choisir le produit en fonction des adventices présentes. Ne pas intervenir si les températures minimales risquent d'être inférieures à 0°C dans les 3 jours qui suivent ou si les écarts thermiques sont supérieurs à 15°C. Dans les cas où la densité et le développement des adventices sont faibles, on peut appliquer le dosage recommandé le plus bas.

Lutte contre les graminées

La plupart des **sulfonylurées** agissent principalement par les feuilles et les **graminicides spécifiques** uniquement par les feuilles, donc sur les mauvaises herbes levées lors du traitement.

Sur les parcelles avec de l'agrostide résistante aux sulfonylurées, le désherbage se fera avec un racinaire combiné ou un graminicide spécifique. Il est aussi possible de mélanger certaines sulfonylurées avec *Artist 0.5 kg/ha*. Les *graminicides* s'appliqueront lorsque toutes les graminées sont levées et les conditions sont poussantes (> 10 °C les 4 jours qui suivent le traitement).

Lutte contre les dicotylédones

Véroniques et pensée: les contacts combinés (p. ex *Orkan, Rasantan, Trioflex*) et les racinaires combinés sont les plus efficaces. Quelques sulfonylurées présentent aussi une bonne efficacité.

Gailet: lors d'infestation importante, il est conseillé d'ajouter un herbicide tel que : *Hoestar, Primus*, ou un herbicide contenant du FLUROXYPYR (*Starane, Apell STE, etc*). Dans les parcelles où il y a des vivaces (chardon, rumex, liserons), il est aussi possible d'effectuer une intervention avec une hormone ou une sulfonylurée antidicotylés (FT 2.34.2) lorsque les vivaces mesurent 15 à 20 cm.

Régulateurs de croissance (FT 2.41-44)

Le CCC est autorisé en PER (mais pas en extenso). Le stade optimal d'application est épi 1 cm. Le CCC est généralement miscible avec les herbicides de contact, les sulfonylurées mais pas avec *Axial*, *Topik* (voir FT 2.35). Le FLUROXYPYR et les hormones nécessitent une réduction de 30 à 50% des doses. Le CCC est peu sensible au gel après l'application, mais il nécessite tout de même un temps poussant pour avoir une pleine efficacité. Le risque de verse est réduit par la sécheresse actuelle. Sur les parcelles séchant, le manque d'eau est défavorable à l'utilisation du CCC.

Les raccourcisseurs Medax Top, Moddus et Metro, s'appliquent aux stades 1 à 2 nœuds. Appliquer par température douce > 10°C (Medax Top > 7°C). Les conditions météo au moment du traitement ainsi que des jours qui suivent et précèdent l'application sont plus importantes que le choix du stade de la céréale. Ces régulateurs ne sont pas miscibles avec les herbicides et miscibles avec certains fongicides. Attendre 7 jours entre l'application d'un régulateur et d'un herbicide.

Maladies foliaires de l'orge

Des taches d'helminthosporiose, de rhynchosporiose et d'oïdium sont parfois observées. En conventionnel, dans une stratégie à une seule application fongique attendre que la dernière feuille soit étalée pour traiter. Contrôler la présence des maladies et choisir dans la fiche 2.59.2 un fongicide adapté aux maladies présentes.

Piétin-verse et oïdium du blé (FT 2.53.3, 2.55, 2.59.1)

La météo depuis le semis des céréales a été peu propice au piétin. Le risque climatique est faible à moyen. La présence de piétin dans la parcelle est évaluée par l'observation de 40 tiges au stade 1 nœud. Intervenir au stade 1 nœud avec un fongicide si le seuil est dépassé (6 à 8 tiges sur 40) ou dans les situations à risque (blés semés tôt dans des rotations chargées en céréales). Contrôler la présence d'oïdium et choisir dans la fiche 2.59.1 un fongicide adapté en présence de cette maladie.



Mouche grise (FT 2.61)

Quelques dégâts de larve de mouche grise sont signalés, en particulier dans la plaine de l'Orbe. Les jeunes plantes montrent d'abord un flétrissement puis surtout un jaunissement de la feuille centrale qui se détache facilement lorsque l'on tire dessus. Cela concerne principalement les semis tardifs (après betterave). Le froid précoce, le réchauffement rapide en janvier et le manque d'eau ont probablement favorisé les dégâts. **Aucune intervention efficace à ce stade n'est possible.**

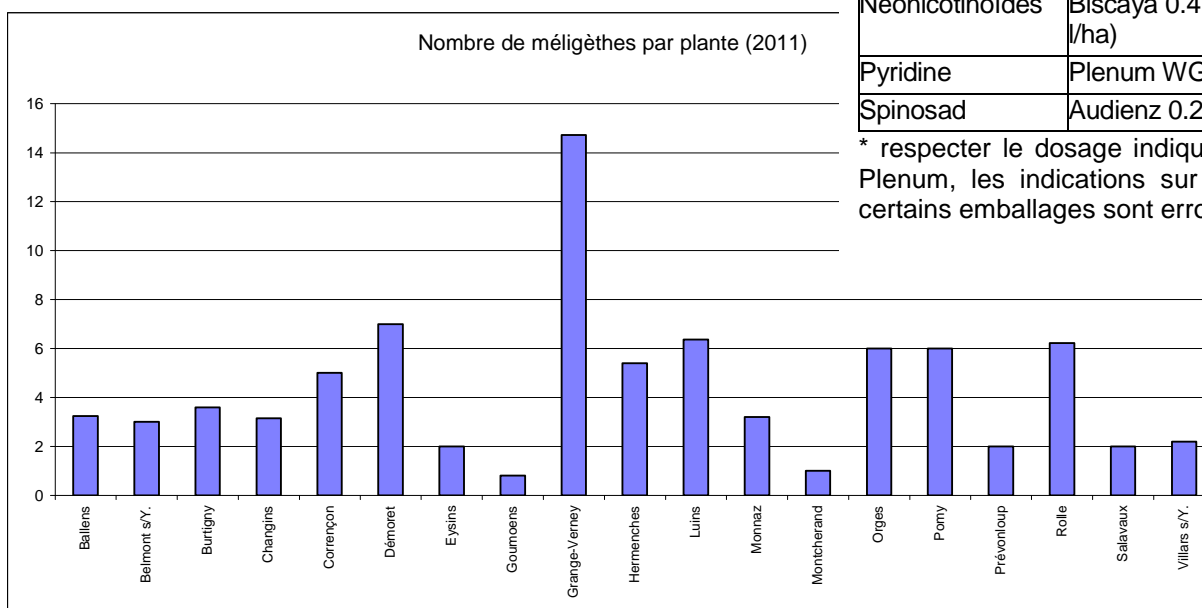
Extenso

Les fongicides, les régulateurs de croissance et les insecticides sont interdits en extenso. Cette année, il sera rarement rentable de changer de stratégie et de retirer la culture du programme.

COLZA

Stade: boutons floraux séparés à début floraison

Méligèthes



Groupe	Insecticides
Pyréthrinoides B	Blocker 0.3 l/ha ou Talstar 0.2 l/ha
Néonicotinoïdes	Biscaya 0.4 l/ha (Gazelle 0.15 l/ha)
Pyridine	Plenum WG* 0.15kg/ha
Spinosad	Audienz 0.2 l/ha

* respecter le dosage indiqué ci-dessus pour Plenum, les indications sur le catalogue ou certains emballages sont erronées.

Fin du vol des méligèthes. La pression méligèthes est à nouveau très forte cette année, mais les colza précoces débutent la floraison, il n'y a donc plus de risque pour ces parcelles. Contrôler les parcelles qui ne fleurissent pas encore. Traiter si le seuil de 5-7 méligèthes/plantes est dépassé. Si il y a déjà eu une application d'insecticide dans la parcelle, choisissez un insecticide d'un groupe différent.

Sclérotiniose (FT 6.53)

Le risque de sclérotiniose est généralement moyen grâce à la résistance des variétés (sauf Standing), mais des dégâts sont localement possibles. Le contrôle de l'attaque avant la récolte est le seul moyen d'évaluer les risques. Des températures élevées (> 12°C) couplées à une humidité relative importante durant la floraison favorisent l'infection des plantes. Le stade optimal d'application du fongicide est la chute des premiers pétales. Il est recommandé de laisser un témoin qui permet d'évaluer l'efficacité du fongicide. Le fongicide doit être appliqué de préférence en dehors du vol des abeilles et par principe il convient d'éviter de mélanger un insecticide avec le fongicide (même si Biscaya est homologué en mélange avec Proline). Les fongicides sont interdits en extenso. Il n'est que rarement rentable de changer de stratégie et de retirer la culture du programme pour le traitement contre la sclérotiniose. Il est toutefois possible de le faire en avertissant votre préposé agricole avant le traitement.

BETTERAVES

Désherbage (FT 3.31-34)

Dès que les premières adventices ont levé, quel que soit le stade de la betterave, traiter un mélange à trois composants avec 1 à 1.5 kg matière active par ha de métamitron de préférence avant une pluie. La chloridazone est interdite en sol humifère.

La prudence est de mise lors de l'utilisation de produits moins sélectifs tels que Dual, Frontier, Venzar sur des betteraves n'ayant pas dépassé le stade 2 feuilles. Sur le site Internet <http://zuckerruebe.ch>, un outil interactif permet de planifier le désherbage.

Limaces (FT 20.61-64)

Après la pluie, la présence des limaces peut être détectée avec des pièges (sacs d'engrais posés sur le sol et tenus avec des pierres avec quelques granulés anti-limaces). S'il y a beaucoup de limaces, appliquer des granulés (choix du produit voir FT 20.64). La durée de protection est d'environ 2 semaines. En cas de forte attaque il peut être nécessaire de répéter l'application. Les betteraves sont sensibles aux limaces jusqu'au stade 4 à 5 feuilles. Une application sur le tour de champ uniquement n'est pas toujours suffisante.



Tipule (FT 3.61 et 3.64)

Des cas de tipules sont signalés. Surveiller particulièrement les parcelles où il y a des restes de cultures intermédiaires (phacélie, etc) en surface. Il n'y a pas de seuil d'intervention pour la tipule. En cas d'attaque, utiliser des appâts insecticides (par ex. Safsan, voir FT 3.64). Il n'y a pas besoin d'autorisation en PER.

MAIS

Plus la levée est rapide, moins longue est la période où l'on doit s'inquiéter des ravageurs (limaces, oiseaux). Il est donc recommandé de ne pas semer trop tôt. Les semis de maïs se feront dans un sol bien ressuyé et réchauffé.

Pyrale (FT 5.62-64)

En PER la lutte contre la pyrale du maïs s'effectue prioritairement avec des moyens de lutte indirecte (le plus efficace est l'enfouissement des pailles de maïs avant mi-avril) et avec des lâchers de trichogrammes. Dans les parcelles à **risque très élevé** de dégâts, où les mesures indirectes et les trichogrammes n'ont pas donné d'efficacité suffisante les années précédentes, il est possible, en 2011, de demander une autorisation de traiter avec un insecticide homologué (Steward ou Audienz). Les **conditions** pour obtenir une autorisation sont :

- culture de maïs **grain**,
- seuil de **30% de tiges** attaquées l'année précédente dans une parcelle où une lutte avec des trichogrammes avait été effectuée,
- laisser un **témoin** non traité d'une largeur de barre de traitement et sur 100 m de longueur (ou sur la longueur de la parcelle si elle fait moins de 100 m),
- parcelle située sur les cantons de **Vaud** ou **Fribourg**.

POMMES DE TERRE

Rhizoctone (FT 4.52)

Si le seuil pour le rhizoctone est atteint (plus de 20% des plants avec sclérotés, voir FT 4.52) ou si le risque est élevé (précédent ou anté-précédent prairie, variété sensible comme par exemple Innovator, rotation chargée en pomme de terre), un traitement avec un fongicide (FT 4.56) se justifie. Le traitement des plants avant plantation par trempage ou par pulvérisation à ultra-bas volume donne une meilleure efficacité que le traitement au champ à la plantation, surtout si la pression de rhizoctone est forte. Pour l'application à la plantation, utiliser un volume de 80 à 120 l/ha. L'adjonction d'un insecticide contre le ver fil de fer n'est pas autorisée et est de toute façon inefficace.

Désherbage (FT 4.32)

En PER, le désherbage peut s'appliquer en pré-levée ou en post-levée. La FT 4.32a donne les stratégies d'application des herbicides à base de METRIBUZINE en fonction de la sensibilité des variétés. Avant de traiter, laisser les buttes se raffermir au moins 2 jours après le dernier buttage. Les herbicides de prélevée (racinaires) n'ont une bonne efficacité que lorsque le sol est humide après l'application, c'est-à-dire lors de la germination et la levée des adventices.

POIS PROTEAGINEUX

Sitone (FT 10.52/54)

Le sitone est un insecte (coléoptère) dont l'adulte de 4 à 5 mm de long mange le bord des feuilles de pois (et d'autres légumineuses) et dont les larves mangent les nodosités qui sont sur les racines et qui fixent l'azote de l'air. Les pertes de rendement sont dues au dégât des larves et non des adultes. Les essais officiels ont montré que les pertes de rendement sans traitement sont très souvent insignifiantes, même si le seuil est dépassé. Comme il n'est pas possible de tuer les larves dans le sol, la lutte vise à tuer les adultes avant qu'ils ne pondent.

Le contrôle se fait sur 10 x 5 plantes. Une application d'insecticide (Talstar, Fury ou Decis Protech) ne se justifie que si le seuil d'intervention de 5 à 10 morsures par foliole sur le premier étage foliaire est dépassé. Une autorisation de traiter est nécessaire. Une fois le stade 3 étages foliaires dépassé, l'efficacité du traitement n'est plus assurée.



TOURNESOL

Semis

Semer idéalement entre le 10 et le 20 avril. Veiller à ce que la météo ne prévoie pas de période froide et pluvieuse dans les jours qui suivent. Plus la levée est rapide, moins longue est la période où l'on doit s'inquiéter des ravageurs (limaces, oiseaux).

Semer à une densité située entre 65'000 et maximum 70'000 grains par hectare. Il est fortement déconseillé de semer du tournesol dans les parcelles où il y a de l'ambroisie, car il n'y a aucun herbicide efficace.

Désherbage (FT 8.31)

Le désherbage du tournesol doit être effectué impérativement en prélevée (FT 8.31). Le sol doit être humide au moment de la levée des adventices pour que l'herbicide soit efficace.

PRAIRIES

Lutte rumex au printemps (FT 17.32)

Sur les parcelles avec les pissenlits en fleur, il est recommandé de différer le traitement des rumex après la 1^{ère} coupe ou à l'automne. La réussite de la lutte contre les rumex s'étend sur plusieurs années. Cette réussite n'est garantie que si elle est intégrée dans une lutte préventive : faucher ou pâture tôt dans la saison mais dans de bonnes conditions, éviter les trous dans les gazons (faucher à plus de 7 cm), ne pas mettre les graines de rumex sur le tas de fumier, Le traitement contre le rumex avec ASULAM ou Harmony se fait en période de croissance active du rumex (entre 16 et 22°C).

Utilisation de la prairie après un sursemis

Etaler les taupinières, semer, rouler, si vous avez effectué un sursemis ce printemps pour améliorer votre composition botanique après des dégâts de campagnols, vous avez déjà fait une bonne partie du travail. Mais il ne faut pas espérer que le sursemis ait une chance de réussite sans un suivi de vos parcelles. Trois semaines après le sursemis, il est fortement conseillé d'aller faire un tour dans les prairies. Dès que les jeunes plantules sursemées ont une grandeur de 3-4 cm, il est important de faire une première coupe. Avec les conditions actuelles du terrain, la pâture est une alternative à la fauche tout à fait possible. Une deuxième coupe précoce doit être réalisée 4 semaines après la première utilisation afin de limiter le développement de l'ancien gazon et de donner de la lumière aux jeunes plantes. On favorisera donc un ensilage début mai plutôt qu'un foin de la fin du mois. Pour diminuer la force de concurrence des plantes existantes, un apport d'azote doit être apporté seulement après les 2 premières coupes précitées.

Pour les sursemis de prairies extensives inscrites en tant que surface de compensation écologique, une coupe de nettoyage est interdite. Il est toutefois possible d'adresser une demande d'autorisation pour la fauche précoce de la parcelle au Service de l'agriculture.